

CONDITIONS DE VENTE

Ces Conditions de vente sont en vigueur à partir du 2 avril 2014 et régissent la vente de tous les produits au Canada par Dr. Reddy's Laboratories Canada inc. (« DRL »). Nonobstant toute disposition contenue dans la présente et sans en limiter la généralité de ce qui précède, DRL, à sa seule discrétion, peut accorder des dérogations envers ces exigences. Le placement de la commande par l'Acheteur doit être considéré comme une acceptation de ces Conditions.

ACCEPTATION DES COMMANDES

Toutes les commandes sont soumises à l'acceptation par DRL, acceptation qui doit être indiquée dans un délai de cinq (5) jours ouvrables, et DRL possède toute la latitude pour accepter ou rejeter la totalité ou une partie d'une commande, et ce, sans aucune responsabilité envers l'Acheteur. Aucune condition provenant d'une lettre, d'un bon de commande de l'Acheteur, d'une facture ou d'un autre document soumis par l'Acheteur dans le cadre d'une commande, même si celle-ci est acceptée par DRL, n'amendera, n'ajoutera, ne changera ou ne modifiera ces Conditions. Aucun manquement de DRL de s'opposer à de telles conditions n'est réputé être une renonciation à cette disposition. DRL se réserve le droit d'amender, de modifier ou de réviser ces Conditions de temps à autre, et ces Conditions amendées, modifiées ou révisées s'appliquent à tous les produits commandés après de tels amendements, les modifications ou révisions.

DISTRIBUTION, TRANSPORT ET MANUTENTION

DRL prendra des dispositions pour l'expédition des marchandises, et l'expédition doit se conformer à toutes les recommandations de DRL relatives à l'expédition des marchandises. Toutes les expéditions seront effectuées en destination FAB et le risque de perte est transféré à l'Acheteur lors de la livraison à la destination de l'Acheteur.

Tout produit est présumé être en bon état lors de l'expédition et doit être inspecté immédiatement à la réception. Toutes les réclamations ou les écarts de qualité ou de quantité doivent être signalés à DRL dans les dix (10) jours suivant la livraison. Toute expédition ou offre présentée dans le délai habituel d'expédition de l'Acheteur constitue une livraison ou offre en bonne et due forme.

Toutes les commandes perçues comme étant urgentes sont soumises à des frais de dossier. L'instruction de livraison exprès peut également entraîner des frais de livraison supplémentaires. À la demande de l'Acheteur, DRL doit aider à fournir les documents de preuve de livraison. Le produit facturé et retenu par DRL pour une raison quelconque doit être tenu aux frais et risques de l'Acheteur.

BRIS, PÉNURIE ET ENDOMMAGEMENT DE PRODUITS PENDANT L'EXPÉDITION

Toutes les expéditions doivent être soigneusement examinées dès leur arrivée. L'Acheteur doit respecter les instructions indiquées sur chaque carton. Tous les produits doivent être utilisés, entreposés, manipulés et transportés conformément aux conditions spécifiques énoncées dans la monographie de produit. Évitez de stocker les produits finis près des radiateurs, des tuyaux de vapeur ou dans un endroit directement exposé à la chaleur du soleil.

DRL n'est pas responsable de l'échec ou du retard de livraison, résultant de grèves, de catastrophes naturelles, de l'incapacité d'obtenir des matériaux ou de toute autre cause hors du contrôle de DRL.

Il est de la responsabilité de l'Acheteur de signaler des réclamations à DRL dans les dix (10) jours ouvrables suivants la réception de la commande. Un produit endommagé doit demeurer intact, avec l'étiquette ainsi que les sceaux originaux et dans le carton d'origine. Toute réclamation relative au produit acheté, aux conditions d'achat, aux indemnisations ou au(x) crédit(s) de distribution, ou à une autre obligation financière présumée de DRL envers l'Acheteur (qu'elle soit connue ou inconnue), doit être présentée à DRL dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivants la réception du Produit, sinon l'Acheteur devra y renoncer à jamais. Tous les retours/réclamations de produits et ce qui précède sont effectués conformément à la Politique de retour de marchandise de DRL en vigueur au moment du retour.

En aucun cas, DRL doit être tenu responsable envers l'Acheteur/le Client ou toute autre personne pour tout dommage punitif, particulier ou consécutif, découlant de ou liée au présent Accord, y compris s'ils sont basés sur la perte de clientèle ou la perte de profits, et s'ils sont causés par la violation de la garantie, de la rupture du contrat, de la négligence ou pour une autre raison, même si l'autre partie a été avisée de la possibilité de tels dommages.

FIXATION DES PRIX

Tous les prix sont modifiables sans préavis. Les commandes seront facturées aux tarifs en vigueur au moment de la commande. Aucun ajustement de prix ne sera apporté aux commandes antérieures. En cas de facturation d'un prix erroné ou de réclamations au sujet d'un prix erroné, aucun crédit ne peut être émis au-delà de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de livraison du Produit. Les prix ne comprennent pas les taxes, les frais ou les impôts

applicables du gouvernement fédéral, provincial ou autre. Tout montant de ce genre que DRL peut être tenu de payer et/ou de percevoir en vertu des lois actuelles et futures est ajouté à la facture.

CONDITIONS RELATIVES AU PAIEMENT ET AU CRÉDIT

L'Acheteur paiera à DRL tout montant facturé, y compris l'ensemble des taxes, des frais ou des impôts applicables du gouvernement fédéral, provincial ou autre. Le paiement est dû trente (30) jours à compter de la date de facturation. Le paiement doit être effectué en totalité selon les instructions de facturation. Le paiement sera reconnu lorsqu'il est reçu par DRL ou son mandataire. Toutes les conditions de remise sont à la discrétion de DRL. Les conditions des remises doivent être basées sur le total net de la facture, et non le total brut.

CONDITIONS DE CRÉDIT

DRL se réserve le droit de refuser des conditions de crédit à n'importe quel Acheteur. DRL peut facturer un montant égal à 1,5 % (18 % par année) sur le montant de tout solde impayé à compter de la date à laquelle le paiement est dû jusqu'à ce que le paiement INTÉGRAL ait été reçu. Ces taux d'intérêt sont sujets à changement en fonction des taux en vigueur et sans préavis. DRL se réserve le droit de suspendre immédiatement toutes les conditions de crédit accordées ou de refuser les ventes futures à l'Acheteur, à sa seule discrétion, si DRL croit que l'Acheteur viole ou a l'intention de violer les présentes Conditions. L'Acheteur ne doit pas faire de déductions ou de compensations de toute nature sur les versements dus à DRL.

COMMANDES EN RETARD

Les commandes en retard seront annulées soixante (60) jours suivant la date de commande si le produit reste indisponible.

PAS D'EXPORTATION

L'Acheteur s'engage à ne pas vendre/exporter les marchandises/produits achetés selon les présentes Conditions à l'extérieur du Canada ou vendre des biens/produits à des tiers qui ont l'intention de vendre/exporter les marchandises/produits à l'extérieur du Canada, et dont l'Acheteur connaît ou aurait dû connaître les intentions.

LOI APPLICABLE

Le présent Accord sera régi et interprété conformément aux lois de la province de l'Ontario et des lois fédérales du Canada applicables sans égard aux principes de conflits de lois. Les parties acquiescent à la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario.

LANGUE ANGLAISE

The parties hereto confirm that it is their wish that these Terms and Conditions, as well as all other documents relating hereto, be drawn up in the English language only. Les parties aux présentes confirment leur volonté que cette convention, de même que tous les documents, y compris tout avis, qui s'y rattachent, soient rédigés en langue anglaise.